

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
AVRIL 2006 • Vol. 21 • No. 3 • 115^e numéro

À l'ombre de l'Orford (page 2)
Priorités \$\$\$ & Cité des rivières (page 3)
Centre Jean-Besré : l'avoir ou pas (page 5)
Nouveau PAAS : pas EXTRA (page 8)

Le centre multisports : un PPP sur la scène municipale

Trop de questions sans réponse

PAR MARC BELLEMARE • Conseil FTQ Estrie
PAR RÉNALD DUBÉ • Président du Syndicat des cols bleus de la Ville de Sherbrooke SCFP-FTQ

Dans son édition du 14 mars, *La Tribune* nous apprend que la Ville se serait engagée dans un partenariat public-privé (PPP) pour le financement et l'exploitation du centre multisports. Il s'agit, en soi, d'une heureuse nouvelle pour des centaines de jeunes de la région qui pourront enfin avoir accès à un équipement sportif leur permettant de pratiquer leurs sports favoris, notamment le soccer, 12 mois par année.

Toutefois, nous apprenons en même temps que ce n'est pas la Ville qui sera le maître d'œuvre du centre sportif mais plutôt une compagnie privée, le Groupe AXOR de Montréal. C'est cette entreprise qui s'est chargée de la conception et de l'élaboration des plans du nouveau centre.

C'est elle aussi qui en assurera la construction et le financement à long terme. C'est elle enfin qui en assurera l'exploitation dans un but lucratif pour les 40 prochaines années. Nous n'aurions rien à redire s'il s'agissait d'un pur investissement privé par lequel une entreprise prend un risque commercial en vue d'en tirer un profit pour ses actionnaires, comme ce fut le cas avec les centres axés sur les sports de raquettes dans les années 1980 et 1990. Mais ce n'est pas le cas.

Une bonne affaire ?

Nous sommes en présence d'un PPP, un « partenariat » public-privé, par lequel la Ville de Sherbrooke s'engage à payer à cette entreprise des annuités de 363 000 \$ indexées chaque année durant 40 ans, tout en lui assurant un congé de taxes d'affaires et foncières évalué à 200 000 \$ par année. Un engagement total des contribuables de plus de 22,5 millions en dollars d'aujourd'hui

pour un investissement privé estimé à 11,9 millions !

Le projet initial, estimé à 7 ou 8 millions l'automne dernier, s'est retrouvé gonflé de plus de 50 % au terme des discrètes négociations avec AXOR. C'est typique de tout PPP. Mais, par-delà ce premier constat, d'autres questions se posent.

Des questions sans réponse

Alors qu'elle subventionnera lourdement AXOR, quel contrôle la Ville exercera-t-elle sur la tarification, l'usage et les opérations gérées par une firme privée ? Rappelons-le, AXOR exploitera le centre sportif sur une base commerciale en vue d'en tirer un profit, en plus de celui qu'elle fera avec la construction même du centre et de l'agrandissement de la patinoire Eugène-Lalonde.

Le Groupe AXOR compte sur une utilisation du centre à pleine capacité pour engranger des bénéfices au bout de trois ans. La Ville a-t-elle donné des garanties d'achalandage à AXOR ? Quelles sont les conditions qui apparaissent au contrat sur ce point ? Comment s'est établi le partage des risques ? Nous n'en savons rien. Quel sera l'impact financier pour la Ville du déplacement prévisible de clientèle des



installations sportives, à commencer par le centre Eugène-Lalonde tout à côté ? Quels seront, l'état, la pertinence et la valeur réelle du « Centre AXOR » après 40 ans lorsque la Ville en héritera (l'équivalent de dix administrations municipales successives) ?

L'administration municipale prétend que sans l'implication de l'entreprise privée, il lui en coûterait 750 000 \$ par année. Comment en est-on arrivé à cette estimation ? A-t-on considéré les surplus budgétaires que l'exploitation du centre générera, surplus qui seront transformés en majeure partie en profits pour l'exploitant privé dans le cadre du PPP ? Si le projet est rentable

Dessin : Boris, À Babord, février / mars 2005

pour la firme privée moyennant une subvention directe indexée de 363 000 \$ par année, pourquoi ne le serait-il pas pour la Ville aux mêmes conditions d'exploitation ? Quels sont les coûts de financement du PPP par rapport à un règlement d'emprunt municipal sur le marché obligataire ? A-t-on pris en compte l'utilisation des employés municipaux actuels dans l'exploitation d'un tel centre ? Que se passera-t-il si le Groupe AXOR ne remplit pas ses engagements ou menace tout simplement de déclarer faillite dans l'éventualité où la rentabilité attendue n'est pas au rendez-vous ?

De la transparence, SVP

Même si cette dette n'apparaît pas officiellement au bilan de la Ville, nous paierons encore dans 40 ans quand les enfants d'aujourd'hui seront devenus les pimpants quinquagénaires que nous souhaitons. Trop d'expériences de PPP promues par des entreprises privées se sont avérées coûteuses, parfois désastreuses pour les finances publiques et les citoyens.

L'administration du maire Perrault serait bien inspirée de faire preuve de moins de précipitation et d'être pleinement transparente dans ce projet.



Solidarité populaire Estrie présente

BREAK SYNDICAL

Dans le cadre du 1^{er} mai 2006

Fête internationale des travailleurs et des travailleuses

Lundi 1^{er} mai
Spectacle à 17 h 30
Ouverture à 17 h

Théâtre Granada
53, rue Wellington Nord Sherbrooke
Admission générale : 7 \$



ÉDITORIAL

Mont-Orford

À l'ombre de la folie !

Voilà que beaucoup d'analyses, commentaires, débats et mobilisations se sont tenus depuis l'annonce de la privatisation d'une partie du parc du Mont-Orford. Qui dit vrai ?

Bataille de chiffres, appel à la raison et aux sentiments, interventions politiques « bienveillantes », vision différente (pour ne pas dire contradictoire) du développement socio-économico-environnemental À LONG TERME, nous avons de tout dans ce débat. Difficile d'y se retrouver. Sans entrer dans un long réquisitoire contre le projet gouvernemental-privé, nous voudrions tout de même attirer l'attention des lecteurs et lectrices sur deux-trois éléments qui nous chicotent...

Mensonges, nuances et vérité...

Rappelons que la première phase de cette démarche a débuté avec le dévoilement d'un projet porté par M. L'Espérance visant à construire un nombre important de condos sur une partie du territoire du parc Orford, et ce, en échangeant la partie du terrain nécessaire à ce projet contre un autre terrain adjacent au parc. Petit problème : le terrain concerné n'appartenait même pas à M. L'Espérance ! Puis, face aux résistances de certains milieux, celui-ci est revenu à l'assaut avec un projet modifié contenant moins de condos tout en ayant amélioré certains éléments touchant l'environnement. À cette période, l'opposition à ces projets se constitue mais demeure dans un cercle plutôt restreint de personnes préoccupées par l'environnement.

À travers cette première saga du dossier Orford, les données sur la non-rentabilité de la gestion sous bail des activités récréatives se tenant sur les terrains de ce parc (particulièrement en ce qui concerne le ski) ainsi que la nécessité de créer de l'emploi sont régulièrement utilisées pour mousser le projet de condos. Pourtant, plusieurs intervenantEs du milieu contestent les chiffres avancés, même au sein d'alliés de M. l'Espérance !

Et vlan, voilà le privé !

Quoiqu'important, le débat entourant le projet des condos a vite laissé place au projet de privatisation d'une partie de la montagne par le gouvernement Charest. En effet, dès l'annonce de ce projet, une levée de boucliers s'est fait sentir et a donné naissance à SOS Parc Orford. Plusieurs personnes qui n'avaient pas encore réagi se sont senties interpellées par cette annonce. Voilà que le gouvernement s'attaque à une partie du patrimoine québécois qui touche une seconde corde sensible du public, l'environnement.

Le projet semble, en apparence, brodé d'amateurisme et d'improvisation ; de données confuses à des déclarations parcellaires en passant par la démission du ministre responsable de ce dossier, M. Mulcair, le gouvernement ne cesse de « corriger le tir »... Ce projet semble donc sortir d'une boîte à surprise. Pourtant...

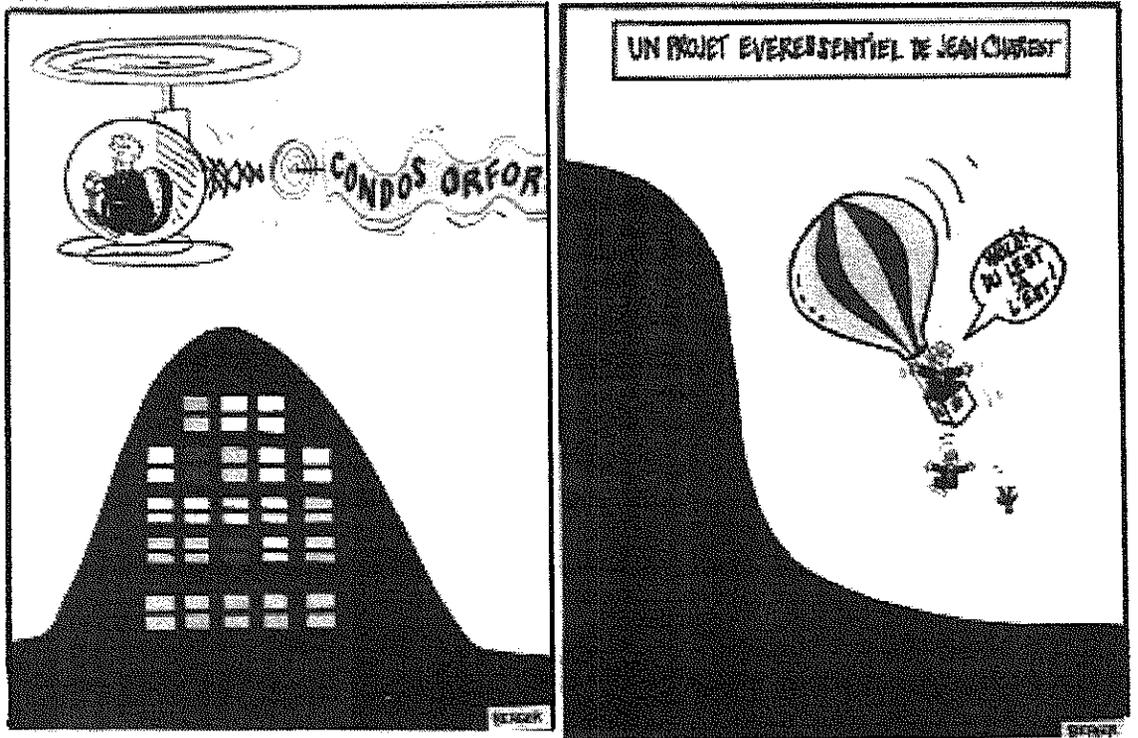
Pour nous, ce projet n'est que la continuité (de façon un peu plus débilante, convenons-en...) des orientations gouvernementales qui voit dans le secteur privé rentable la réponse adéquate à tous nos problèmes : santé, éducation, routes, etc. Bref, le projet de privatisation d'une partie du Mont-Orford prend racine dans l'orientation fondamentale de ce gouvernement, le néolibéralisme.

En effectuant des liens...

Conséquemment à ce que nous venons d'énoncer, nous invitons les citoyens et citoyennes à bloquer le projet de privatisation d'une partie du Mont-Orford (ainsi que d'autres projets allant dans le même sens) tout en plaçant cette lutte dans une perspective plus large de remplacement du néolibéralisme par une société plus juste et plus équitable.

Bref, opposons la tête et le cœur du bien commun aux seuls intérêts financiers et économiques de ce monde !

PAR LE COLLECTIF D'ENTRÉE LIBRE



De gauche, de cœur et d'intelligence ?

PAR CAROLE GASCON

Depuis février dernier, nous avons entendu parler d'un nouveau parti politique, Québec solidaire. Il semble que certaines gens aient surtout retenu les caractéristiques suivantes : de gauche, souverainiste, féministe et autres problèmes. Des précisions seraient utiles. Par exemple, on peut ajouter que dans le cas de Québec solidaire le « de gauche » veut dire la promotion du « bien commun ». Le bien commun représente tout ce qui est partagé en commun et géré par le gouvernement. C'est tout le contraire de la privatisation des avoirs et des services du système public. C'est protéger les acquis publics et favoriser le développement d'autres ressources.

Quant à la souveraineté, elle n'est pas une fin en soi ni le seul but de s'autogérer, du moins pas pour le genre de gestion qu'on connaît maintenant. Le parti politique et le mouvement politique qui ont formé le nouveau parti ont longuement réfléchi à la question afin d'établir ses principes et le genre de société souhaitée. Cette réflexion a mené à la conclusion qu'une telle société n'avait pu et ne pouvait se construire à l'intérieur du fédéralisme, pas même renouvelé.

Quant au terme « féministe », il a fait l'objet de nombreux débats. Il a été convenu que toutes les structures gouvernementales devaient prendre en considération l'effet produit sur les conditions de vie des

plus défavorisé-es. Comme les femmes sont en majorité dans la population, il est apparu qu'il restait beaucoup trop à faire pour noyer le sujet dans le reste des préoccupations. Cette façon d'évaluer les mesures et programmes existants et futurs est appelée « l'étude transversale ». C'est le moyen choisi pour réduire l'écart entre les plus pauvres et les plus riches. Cette façon a été établie par le collectif un Québec sans pauvreté en vue d'un monde sans pauvreté parce que solidaire. La solidarité est un autre principe du nouveau parti, comme le pacifisme et l'écologie.

Pour l'écologie, la transversalité s'y applique aussi. Tout doit être considéré sous

l'angle de la protection de l'environnement. Par conséquent, l'économie doit être basée sur l'écologie et non l'inverse. Ce qui est très différent du système économique actuel.

Et la proportionnelle

De plus, un des dossiers prioritaires de Québec solidaire est le mode de scrutin. Il prône un mode à la proportionnelle, sans défiguration. Bien entendu, ce mode favoriserait la plus grande représentation des choix des citoyens et citoyennes.

Voilà la mise au point que je désire faire pour ajuster certaines informations reçues qui traitent souvent de problèmes fictifs au sein du nouveau parti.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Benoît Pilote
Valérie Provost

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Louise Daigle

Caricature
Pierre Berger

Collaboration

Marc Bellemare
Sylvie Bergeron
Marc Carrier
Normand Couture
Éric Deslauriers-Joannette
Rénald Dubé
Jean-Claude Laporte
Alexandre Lavallée
André Nault
Rolande Parrot
Micheline Plante
SPE
Suzanne Thériault
Philippe Viens

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : E.nrg. 7082

Dépôt légal 2^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assurément AVDA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Rpm

Priorités budgétaires vs Cité des rivières

PAR MARC CARRIER • PRÉSIDENT
COMITÉ DE CITOYENS DU DISTRICT DES CHÂTEAUX-D'EAU

Le projet de Cité des rivières a récemment refait les manchettes, à la suite d'une pétition lancée par le Comité de citoyens du district des Châteaux-d'Eau de la ville de Sherbrooke. Le comité trouve important de signifier son désaccord profond quant aux priorités qui ont été mises de l'avant dans le budget 2006 de la ville de Sherbrooke. La position du comité est à l'effet que l'argent investi jusqu'à maintenant dans le projet Cité des rivières a permis d'atteindre l'objectif premier de celui-ci, qui était de rendre les berges accessibles aux citoyens. Le comité prend donc position contre tout investissement supplémentaire dans le projet Cité des Rivières et demande la dissolution de l'organisme Cité des Rivières au profit du comité de gestion C.H.A.R.M.E.S. qui s'occupera de l'entretien des aménagements de Cité des Rivières, au même titre qu'il s'occupe des autres pistes piétonnières et cyclables.

À la suite de tout ce qui s'est dit et écrit au sujet du projet Cité des Rivières, il n'apparaît pas que des investissements supplémentaires permettraient de prétendre que ce projet n'atteigne vraiment la vocation récréotouristique qui lui avait été assignée au départ. Il faut se rendre à l'évidence que ce projet est à toutes fins pratiques récréatif et de plus, seulement au niveau local. Le comité constate aussi que malgré toutes les annonces qui ont été faites au cours des ans, l'argent promis par les deux autres paliers de gouvernement n'a pas été au rendez-vous et que la grande majorité des fonds investis l'ont été par la ville de Sherbrooke.

Budget provincial

Il faut aussi tenir compte du fait que même si cette fois-ci, l'argent promis par le premier ministre M. Jean Charest, juste avant le déclenchement des élections municipales,

était bel et bien investi dans le projet, le comité ne donnerait pas non plus son approbation. En effet, le comité trouve aberrant que le gouvernement du Québec, à l'heure où il dit avoir tant de difficultés à boucler son budget provincial, avance des fonds de cette ampleur pour un projet local d'aménagements récréatifs. Les citoyens qui paient des taxes municipales à la ville de Sherbrooke sont aussi des payeurs de taxes au niveau provincial et, en ce sens, ont aussi leur mot à dire sur les dépenses de ce palier de gouvernement.

Donc, le comité ne trouve absolument pas justifié d'entériner une hausse du niveau de la taxation des citoyens de la ville de Sherbrooke dans le budget 2006, en disant que celle-ci est inévitable pour être en mesure de faire face à toutes les nouvelles obligations qui ont été dévolues aux villes par le gouvernement provincial, alors que d'un autre côté

on réussit à trouver les moyens de financer des investissements de l'ordre de 2,2 millions \$ dans un projet qui n'amènera aucun revenu supplémentaire dans les coffres de la ville.

Plusieurs de nos rues sont dans un état lamentable, nos systèmes d'aqueduc devront bénéficier de plusieurs millions de dollars d'investissement pour répondre aux nouvelles normes provinciales et les emplois de qualité se font de plus en plus rares, ce qui amène plusieurs de nos finissants aux études supérieures à quitter la

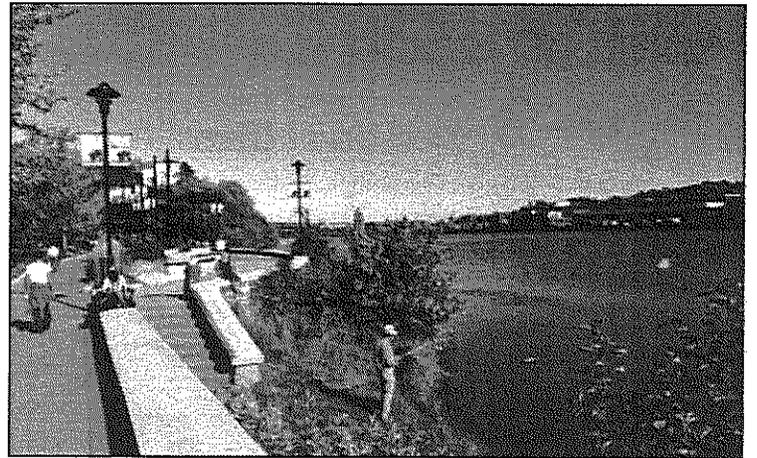


Photo : Yanick Bilodeau

Au bord de la rivière m'en allant promener... les comptes sont élevés

région pour s'établir sous des cieux plus propices.

Implication citoyenne

Donc, le comité croit que la décision du Conseil de ville de Sherbrooke de poursuivre les investissements dans le projet Cité des Rivières devrait être annulée. Il espère que son opinion sera prise en compte par les membres du Conseil de ville et qu'une résolution sera prise pour annuler le budget prévu pour Cité des Rivières, grâce à la pétition qui sera déposée. Le comité verra aussi

à mobiliser le plus grand nombre de citoyens contre les investissements à venir dans ce projet, lors du dépôt du règlement d'emprunt pour financer les phases à venir. Il est à noter que le Comité de citoyens est formé de citoyens bénévoles du district des Châteaux-d'Eau et ne bénéficie d'aucune subvention que ce soit pour financer ses activités. Il ne s'agit que de citoyens ordinaires désirant s'impliquer au niveau de leur ville et faire part de leurs opinions sur les sujets qui les touchent au niveau municipal.

Mesure d'urgences dans le logement : la ministre Nathalie Normandeau dit non

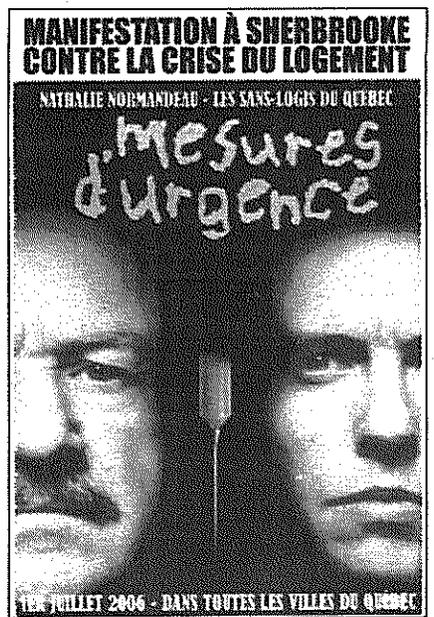
PAR NORMAND COUTURE, JEAN-CLAUDE LAPORTE ET SUZANNE THÉRIAULT • ALS

Souvenons-nous que l'année dernière à Sherbrooke, plus de 50 ménages locataires n'avaient toujours pas trouvé de logement au 1^{er} juin et 25 autres étaient sans logis au 1^{er} juillet. Toutefois, grâce au travail concerté de ces ménages, de la Table de concertation, et de la mise en place d'un programme de mesures d'urgence et des suppléments au loyer d'urgence, l'ensemble des ménages locataires ont pu être relocalisés et relogés au terme du 31 août.

Les statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) révèlent qu'à Sherbrooke, la crise de pénurie de logement continue avec un taux d'inoccupation de 1,1 %, toutes catégories confondues. De plus, ce taux diminue dramatiquement pour les logements de deux chambres à coucher et plus et cette problématique touche plus particulièrement les familles à très faible, faible et moyen revenu. Pour la région métropolitaine, le taux d'inoccupation des logements 4 1/2 et plus, est de 0,5 % pour les

appartements se louant moins de 500 \$ par mois et il atteint 0,8 % pour ceux se louant à partir de 500 \$ jusqu'à 700 \$. Bien que le taux d'inoccupation ait légèrement augmenté depuis l'année dernière et que la crise de pénurie de logements semble se transformer pour l'ensemble des villes les plus touchées au Québec, l'offre de logements à bas loyer se fait de plus en plus rare. Les logements locatifs construits dans les dernières années ont contribué à l'augmentation du taux

général d'inoccupation mais cette augmentation est trompeuse puisqu'elle concerne les logements à loyer plus élevé et les logements répondant à des demandes ciblées. L'offre de logements à bas loyer étant carrément insuffisante, de nombreux ménages locataires risquent fort de se retrouver à la rue le 1^{er} juillet 2006. L'Association des locataires, en collaboration avec le FRAPRU, ont rencontré le



Affiche : ALS

Personne ne doit être laissé à la rue.

26 janvier dernier, la ministre Normandeau, responsable de l'Habitation, afin de dresser un portrait de la situation et d'exiger des mesures d'urgence pour le 1^{er} juillet. Il semble que ni la ministre ni son gouvernement ne se soucient de la situation alors que les listes d'attente pour un HLM atteignent des sommets jamais rencontrés jusqu'ici.

Source : Association des locataires de Sherbrooke

Budget de la Ville de Sherbrooke Pas d'économies depuis la fusion

Aucune économie budgétaire n'est survenue à la suite de la fusion du grand Sherbrooke en 2002. Le budget municipal a plutôt fait un bond de 20 millions \$.

Budget 2001 des anciennes villes du grand Sherbrooke

| | |
|--------------------|----------------|
| Sherbrooke | 110 460 100 \$ |
| Lennoxville | 5 431 441 \$ |
| Ascot | 5 711 281 \$ |
| Bromptonville | 4 098 621 \$ |
| Fleurimont | 13 894 011 \$ |
| Rock Forest | 15 126 912 \$ |
| Deauville | 2 665 997 \$ |
| Saint-Élie-d'Oford | 5 270 375 \$ |

Total 162 658 738 \$

Budget 2006 de Sherbrooke 183 019 050 \$

Source : Le Journal de Sherbrooke, samedi 18 mars 2006 p. 3

MÉDIA

Orford en chiffres

Au cours des dernières semaines, le dossier du Mont-Orford a fait couler beaucoup d'encre. Dans la semaine du 6 au 12 mars, il a atteint un poids média de 2,85 %, comme le démontre les données ci-bas.

Top 5 de l'actualité dans la semaine du 6 au 12 mars 2006
Mont-Orford : 2,85 %

Grippe aviaire : 2,39 %

Départ de José Théodore : 1,33 %

Déménagement du Casino : 1,21 %

Rencontre Charest-Harper : 0,70 %

La possibilité de vente du parc provincial du Mont-Orford à des intérêts privés a fortement capté l'attention des médias. C'est un dossier régional qui déborde l'Estrie et qui a des résonances dans toutes les autres régions du Québec.

Source : <http://www.infopresse.com/article.aspx?id=16735>

Séries à gros budgets

La récente décision de la chaîne TVA de ne pas renouveler les populaires séries *Un homme mort* et *Vice caché* a ébranlé le milieu de la télévision. Ces séries lourdes ne seront pas reconduites en raison d'une diminution de la production de séries à gros budgets qui ne sont plus assez rentables selon les télédiffuseurs. Ces deux séries attirent chaque semaine près d'un million de téléspectateurs. Malgré cela, leur coût de production est jugé trop exorbitant en regard des cotes d'écoute. Ainsi, les producteurs devront se contenter d'un budget de 400 000 \$ à 500 000 \$ pour la production de séries, ce qui représente environ la moitié du budget accordé il y a quelques années pour la production de séries de même envergure.

À qui la faute?

Tandis que les coûts de production augmentent sans cesse, les revenus publicitaires et les cotes d'écoute de leur côté, sont à la baisse. Cette réalité à laquelle les producteurs doivent faire face depuis environ trois ans se traduit par une remise en question rapide si l'on veut éviter une crise. Quoiqu'il ne faille pas les tenir pour seules responsables du fléau, les chaînes par satellite ont changé la donne. La multiplication des utilisateurs de télévision par satellite (Bell Express Vu, Star Choice) et de ses acolytes (Illico, télé à la carte, visionnement de téléseries via le cellulaire, etc.) a eu pour effet de fausser les résultats des cotes d'écoute. Effectivement, les téléspectateurs qui écoutent des émissions comme *Un homme mort* et *Vice caché* via ces moyens et à une heure différée, ne sont pas comptabilisés au niveau des cotes d'écoute. Par conséquent, l'estimation du nombre de téléspectateurs se trouve considérablement faussée.

Fort de ce constat, le Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI) s'inquiète quant à l'avenir des téléseries québécoises. Le défi est grand pour les producteurs qui devront livrer sur nos écrans des émissions de qualité avec un moindre budget. Qu'advient-il de nos téléseries à long terme ? Si TVA décide de produire des émissions lourdes accessibles seulement via les canaux payants, l'État continuera-t-il à subventionner cette entreprise privée ? Si tel devrait être le cas, le téléspectateur risque encore d'être la victime et de devoir payer en double.

Sources : *La Presse* et *La Tribune*, mars 2006

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web

www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

La TROVEPE a 25 ans

Un quart de siècle d'éducation populaire autonome

PAR PHILIPPE VIENS

En 1975, des groupes se sont rassemblés pour réfléchir à leur financement ainsi qu'à leurs pratiques éducatives. En 1980, désirant se regrouper plus formellement, ils fondent la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE). Vingt-cinq ans plus tard, la TROVEPE et ses groupes membres luttent toujours pour faire valoir les valeurs basées sur la démocratie, la justice et l'équité pour tous et toutes, valeurs qui sont à la base de l'éducation populaire autonome.

Il y a de nombreuses façons de transformer la société. On peut la changer par la politique (en formant un parti et en prenant le pouvoir), par la violence (la guerre ou le terrorisme), ou encore, par l'éducation. Il existe plusieurs manières de faire de la transformation sociale, mais, comme vous le voyez, elles ne sont pas toutes souhaitables. Ainsi, pour la

sûr, afin de refléter la société que nous désirons ! Il est plus facile de mener des actions collectives efficaces, telles que faire valoir ses opinions, organiser des formations, s'opposer à une loi ou une hausse de tarifs, réclamer des améliorations ou donner des services alternatifs. Par ces actions collectives, nous apprenons à devenir de vrais acteurs de la démocratie,

consommatrices, de locataires, de droits sociaux, de travailleurs et travailleuses accidenté-e-s, etc. La démocratie, ne se résume pas à voter tous les quatre ans ! Le vote n'en est qu'un aspect. Bien plus, la démocratie, c'est le respect de nos droits et le pouvoir des gens à la base de déterminer leurs conditions de vie au travail, à la maison et dans leur

Table et ses groupes membres, l'éducation populaire autonome (ÉPA) demeure l'outil privilégié pour cette transformation.

La force de l'union

Un individu isolé peut difficilement changer le monde, surtout lorsqu'il fait face à des pouvoirs bien plus forts que lui, comme par exemple les gouvernements, les multi-



nationales, etc. C'est pourquoi, selon les principes de l'ÉPA, nous devons commencer par nous rassembler pour agir efficacement. L'union fait la force. Une fois une opinion émise sur un sujet, il faut trouver des gens qui pensent comme nous et former un groupe... avec un fonctionnement le plus démocratique possible, bien

entendue comme étant le fait que le pouvoir soit entre les mains de la population.

La TROVEPE est formé de 18 organismes de défense de droits qui partagent les mêmes intérêts pour l'avancement de la justice sociale à l'aide de l'ÉPA : groupes de personnes handicapées, de jeunes, de consommateurs et

communauté. Voilà pourquoi la TROVEPE souhaite une démocratisation à tous les niveaux de la société. Voilà pourquoi nous voulons que les organisations populaires, telles que les syndicats, les coopératives et les organismes communautaires, lieux d'exercice de la démocratie, exercent des pressions afin que la société soit plus représen-

tative des intérêts de la population.

25 ans plus tard et des luttes

Ces 25 dernières années, la TROVEPE a mis en application les principes de l'éducation populaire autonome. Que ce soit en donnant des formations, en aidant des gens à s'organiser sur leurs propres bases, en dénonçant les guerres et autres projets injustes ou en luttant contre le ressac de nos droits sociaux que nous fait vivre le néolibéralisme, la TROVEPE et ses groupes membres sont demeurés et demeurent actifs dans la lutte pour la réalisation de notre idéal : un monde juste, égalitaire et démocratique.

Si vous êtes intéressé à en connaître plus sur la TROVEPE ou à rejoindre un de ses groupes membres, visitez son site web: www.aide-internet.org/trovepe.

La TROVEPE veut :

- Des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes ;
- Une société juste sur le plan économique et social ;
- Une société non discriminatoire ;
- Une société démocratique ;
- Une société non-violente ;
- Un environnement sain ;
- Du plaisir pour mieux vivre !

Ses principes :

- Essayer de transformer la société, en travaillant sur la racine du problème plutôt que sur les effets ;
- Adopter une démarche d'apprentissage qui mènent à des actions collectives ;
- Rejoindre des personnes qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail ;
- Favoriser la prise en charge du groupe et des démarches d'apprentissage par la population.

De l'attente, de la mauvaise foi et du doute dans les esprits

PAR SYLVIE BERGERON • Citoyenne
Salon du livre de l'Estrie
Radio communautaire de l'Estrie

Même si les huit membres du Regroupement des compagnies résidentes – le Petit Théâtre de Sherbrooke, le Théâtre du Double signe, le Théâtre des Petites Lanternes, le Théâtre L'Aire de jeu, la Musiquetterie et les compagnies de danse Sursaut, Axile, Corps & Graff – se doutaient qu'on puisse encore repousser les travaux de construction du Centre des arts de la scène Jean-Besré, l'annonce est tombée comme un couperet.

Pas surprenant que la représentante des futurs locataires du Centre de production, Madame Lilie Bergeron, directrice générale du Théâtre du Double Signe, ait réagi avec un « Pas encore ! » bien senti aux propos de Bernard Tanguay, président du comité exécutif de la Ville, qui soutenait dans l'édition du quotidien *La Tribune* du jeudi 6 avril 2006 : « Ça fait des années que ce dossier est en cogitation et en travail... On n'en est pas à deux ou trois mois près ».

De report en report... file les saisons

L'administration Perrault prétend faire le pari qu'en attendant à l'automne les conditions pour aller en appel d'offres seront plus favorables.

Est-ce que ladite administration a fait et fait le même pari en ce qui concerne le plan directeur des équipements culturels auquel ont participé en audiences publiques plusieurs intervenants du milieu culturel et dont on annonçait la sortie au printemps 2005 ? D'abord reportée au mois d'août, au mois de septembre, puis après les élections municipales, mentionnons que le milieu culturel l'attend toujours ce plan directeur pour le moins déterminant des orientations et de l'avenir de certains d'entre nous.

En repoussant l'appel d'offres en vue de la construction du Centre Jean-Besré et en reportant le dépôt du plan directeur, a-t-on seulement évalué les conséquences pour les organismes culturels déjà fragilisés par la conjoncture économique actuelle ? A-t-on pensé que ceux-ci ont des comptes à rendre, des subven-

tions à demander, des loyers à payer, des spectacles à produire, des activités à coordonner, des salles à louer pour tenir leur événement, des budgets à prévoir ?

« Compte tenu qu'il y a moins de projets d'envergure sur la table à l'automne, les entrepreneurs appuieront moins fort sur le crayon », pouvait-on lire dans l'article de David Bombardier, une réponse qui laisse perplexe et pantois.

Du sport encore du sport toujours du sport

En réalité, il me semble que le centre multisports abritant un terrain de soccer intérieur et une glace de dimension olympique au plateau Sylvie-Daigle dont les investissements ont été dévoilés en mars dernier par le maire Jean Perrault, n'ait pas suscité autant de discussions, de tractations, de pourparlers. Et pourtant, rappelons qu'il en coûtera 12 millions de dollars aux citoyennes et aux citoyens de Sherbrooke. Ajoutons à cela une injection annuelle de 363 000 \$ et ce, pour les 40 prochaines années, avant que la Ville devienne propriétaire du centre d'activités intérieures et du hall d'entrée.

J'ose à peine imaginer combien de temps il faudra pour redonner une véritable seconde vie au centre-ville ? Pour redorer les entrées et les sorties de la ville ? Pour ressusciter l'ex-Canadian Tire en lui insufflant, par exemple, une vocation culturelle ? Pour édifier enfin une salle d'exposition de bonne dimension pouvant accueillir des congrès d'envergure autres que sportifs chez nous ?



Être ou ne pas être... de bonne foi !

N'a-t-on pas conclu récemment que les congrès avaient connu une baisse en 2005 à Sherbrooke, alors que Cité des rivières se targuait de pouvoir attirer jusqu'à 500 000 visiteurs par année en ses murs ?

Au risque de choquer, d'attiser la flamme, permettons-nous de dire que tout cela frise la mauvaise foi... le manque de volonté... De volonté politique s'entend...

Où sont-ils passés, en effet, ces touristes qui ont vu l'Hôtel des gouverneurs fermer ses portes ? Qui voient le centre-ville se vider au profit des grandes surfaces en périphérie ? Qui choisiront d'autres destinations pour se divertir les fins de semaine ?

Parce j'aime ma ville, parce que j'ai choisi d'y rester et d'y vivre en sécurité et pleinement, je suis de celles et de ceux qui travaillent cœur et âme pour l'animer de tous ses feux. Mais

comme les gens du milieu en général comme ceux des secteurs de la danse et du théâtre de Sherbrooke, le report du plan directeur des équipements culturels, ainsi que celui de la construction du Centre des arts de la scène Jean-Besré au centre-ville après trois ans d'une trop longue attente, a eu sur moi l'effet d'une douche froide.

Même si on exclut les prémisses du projet qui débutent dès 1985 avec le dépôt au Sommet socio-économique de l'Estrie d'un projet de salle de 250 places par le Théâtre du Sang Neuf, devenu aujourd'hui le Petit Théâtre de Sherbrooke, et même si on fait fi des études menées depuis octobre 1986 autour des besoins en production à Sherbrooke, il s'agit, somme toute,

d'une attente injustifiée pour les gens des arts de la scène, quand on sait que le gouvernement du Québec a finalement donné son aval en 2003, puis octroyé en 2004 une subvention de 2 millions de dollars pour l'ensemble du projet, évalué alors à 4,1 millions de dollars.

Au risque de choquer, d'attiser la flamme, permettons-nous de dire que tout cela frise la mauvaise foi... le manque de volonté... De volonté politique s'entend...

Pour peu qu'on y réfléchisse, les organismes qui animent la vie culturelle à Sherbrooke, ont toutes les raisons du monde de se questionner. Ils ont aussi toutes les chances de douter un peu plus chaque jour des promesses et des bonnes intentions !

LA TABLE RONDE DES
TRUPE
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trouvepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Pour la sauvegarde du bien commun

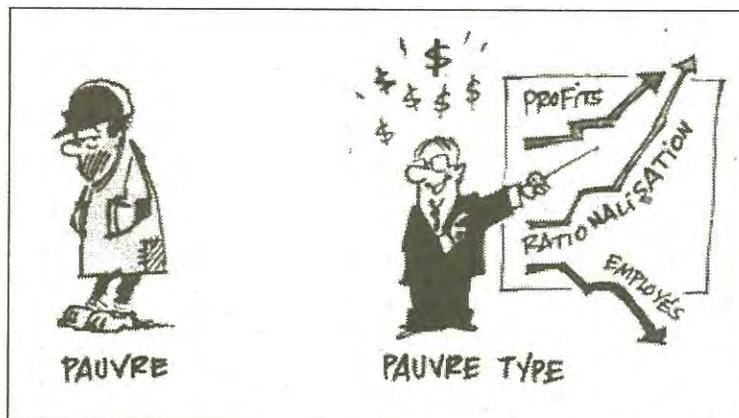
PAR LE COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES
Assemblée des évêques catholiques du Québec

À l'occasion du 1^{er} mai 2006, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, les membres du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec désirent partager avec toute la population leurs préoccupations concernant notre avenir commun. Sous le titre *Le bien commun : vivre et agir ensemble*, ils réfléchissent sur ce que devient le bien commun dans un monde de plus en plus dominé par le marché, alors qu'il constitue, avec la dignité de la personne humaine, le pilier central de notre vie collective.

Le bien commun le plus précieux, c'est d'abord le vivre ensemble étendu à tout le genre humain. C'est aussi la volonté et l'agir commun de toutes les personnes responsables de promouvoir ce vivre ensemble; un NOUS qui veille à la cohérence de pratiques sociales d'avenir. En constante évolution et appelant des transformations sociales, le bien commun est sans cesse à redéfinir par l'ensemble de la population et non par une minorité dominante.

Brutalité économique

Depuis les années 1980, nous sommes entrés dans un monde de libre marché qui inverse ou annule les avantages potentiels des échanges marchands, laissant libre cours à la seule brutalité économique et financière des plus forts et faisant plier dans le même sens l'action des gouvernements. Sous la pression des actionnaires et de leurs capitaux, l'exigence de rendements toujours plus compétitifs entraîne, structurellement, une spirale descendante des conditions de travail et de vie. Selon Statistique Canada, 145 000 emplois ont été perdus en 2005 dans le secteur manufacturier, dont 33 300 au Québec¹. Les programmes sociaux suivent aussi cette



Perspectives CSN, mars-avril 2003 n° 1

« Sous la pression des actionnaires et de leurs capitaux, l'exigence de rendements toujours plus compétitive entraîne, structurellement, une spirale descendante des conditions de travail et de vie. »

penne en raison de l'allègement des charges fiscales revendiqué par les entreprises.

Le monde paraît avoir cessé d'être commun. Surgit maintenant une soif de changement et de participation aux décisions engageant l'avenir. Des réactions inattendues rallument ainsi l'espérance et l'imagination pour d'autres manières de former la société. Le mouvement communautaire autonome du Québec, aiguillonné par la solidarité reformulée avec les victimes du néolibéralisme, compte plus de 9 000 organismes et réseaux dans tous les secteurs et constitue une densité inégalée en Occident du Nord. On se rappellera l'exemplaire mouvement populaire pour une loi

visant l'élimination de la pauvreté, la mobilisation « Échec à la guerre » etc.

NOUS social et politique

En tant qu'humains, les citoyens et les citoyennes sont reconnus libres et égaux en droit et, en cela, héritiers d'une communauté politique. Ils sont autorisés à participer à la définition continue du vivre ensemble et de ses lois comme référence commune. Ils s'engagent au respect du contrat social convenu et à la solidarité. Un NOUS social et politique inclusif rend alors possible une entente sur le bien commun.

Du point de vue du témoignage de la tradition chrétienne

et du nouveau regard sur le vivre ensemble qu'elle a suscitée, le projet de société proposé par le néolibéralisme ne tient pas la route. Car le « dieu Marché » ne donne jamais, il exige sans fin, et jusqu'à la vie des plus vulnérables.

L'autre n'est plus qu'une ressource à abandonner sur le bord du chemin une fois devenue inutile. Toute mesure ou limite posée à sa puissance d'appropriation privée, pour permettre un accès universel au bien commun, lui demeure étrangère.

Nous sommes donc tous convoqués à sortir de chez nous et à nous joindre à d'autres pour redonner l'espérance d'une société plus juste. Aucun débat, aucune initiative, ne sera trop modeste pour cette quête d'un monde plus hospitalier. Ce qui est proposé ici, ce n'est rien de moins qu'un retour à l'accès universel au bien commun pour chaque membre de l'humanité.

Source : Rolande Parrot
Responsable des communications
1- « Emploi : Saignée dans le secteur manufacturier », *Le Devoir*, 11 et 12 février 2006, p. C1.

Infoclair

Retraite : les Québécois en queue de peloton

Les Québécoises et les Québécois arrivent en queue de peloton de toutes les provinces lorsqu'il s'agit d'épargner en vue de la retraite. Selon un récent sondage de la maison Ipsos-Reid, réalisé pour le compte de RBC Banque Royale, non seulement retrouve-t-on au Québec le plus faible taux de participation à l'épargne-retraite, mais c'est ici que l'on compte faire la plus faible contribution moyenne dans un REER cette année. Alors qu'à peine six Québécois adultes sur dix cotisent à leur REER, ce ration passe à sept sur dix en Ontario et à 6,6 sur 10 dans l'ensemble du Canada. Au chapitre de la cotisation annuelle moyenne, le Québécois investit 3 911 \$ comparativement à 5 700 \$ pour l'Ontarien et à 7 773 \$ pour l'Albertain.

Des profits records pour les pétrolières

En maintenant des prix élevés à la pompe, les grandes pétrolières ont enregistré des profits records. Au quatrième trimestre, Imperial Oil, première productrice de pétrole au Canada, a touché des bénéfices records de 1,02 milliard de dollars, ou 3 \$ par action, comparativement à 538 millions un an plus tôt, soit un bond de 27 %. L'américaine ExxonMobil, le numéro un mondial, a encaissé quant à elle, des bénéfices de 36,1 milliards américains en 2005.

Source : Perspectives CSN, mars 2006, Infoclair, Michelle Filteau, page 25

Une meilleure reconnaissance politique et un meilleur soutien financier de l'État pour les organismes d'action communautaire autonome et d'éducation populaire autonome, signifie, entre autres, de meilleures conditions de travail

Bonne fête à l'ensemble des travailleuses et travailleurs œuvrant dans ces organismes

REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (ROC) DE L'ESTRIE
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE SHERBROOKE
TABLE RONDE DES ORGANISMES VOLONTAIRES D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ESTRIE (TROVEPE)

1^{er} mai 2006 : Toujours debout !

En ce 1^{er} mai 2006
restons debout !



Histoire des luttes ouvrières

Date anniversaire de la Fête internationale des travailleurs et travailleuses, le 1^{er} mai souligne le massacre de travailleurs à Chicago en lutte pour l'obtention de la journée de travail de huit heures. Aboutissement d'une longue période d'organisation au sein du mouvement ouvrier américain, le 1^{er} mai 1886 représente la date à laquelle les huit heures devaient entrer en application. Sur 190 000 personnes qui firent la grève à travers le pays, 80 000 étaient de Chicago. Pour le patronat et les gouvernements, c'était dans cette ville que le mouvement était le plus fort, par conséquent, c'était donc là qu'il fallait frapper.

Au matin du 3 mai 1886 à Chicago, Garde nationale, constables spéciaux et agents de Pinkerton s'allient à la stratégie patronale et policière. Vers trois heures de l'après-midi, alors que 7000 ouvriers et ouvrières manifestent devant l'usine de McCormick, les patrons en profitent pour faire sortir les *scabs* sous leur nez. Ouvriers et ouvrières lancent des pierres et s'emparent d'un *scab*. La police surgit en formation serrée, les armes à la main et ouvre le feu à bout

portant : six ouvriers sont tués, une cinquantaine sont blessés.

Novembre 1887 ou le Vendredi noir

Dès le lendemain, 4 mai 1886, une manifestation répond à cette agression soigneusement planifiée. Malheureusement, le dépôt d'une bombe lancée par un provocateur parmi les policiers fait une victime et plusieurs blessés, entraînant par la suite une vague de répression contre le mouvement ouvrier organisé. Huit

hommes furent finalement accusés de meurtre. Aucune preuve tangible les liaient à l'attentat meurtrier. Cela n'empêchera pas le Tribunal de les reconnaître coupables. Après plusieurs procédures, quatre d'entre eux furent pendus le vendredi 11 novembre 1887. Depuis, cette journée est surnommée le Vendredi noir du mouvement ouvrier américain.

C'est aussi le jour choisi par le congrès de 1889 de la Deuxième Internationale, organisation regroupant les militants et militantes socialistes pour rappeler le sacrifice des travailleurs de Chicago.

Au cours du XX^e siècle, le Québec a eu sa part de luttes syndicales : grève de l'amiante à Asbestos en 1949, grèves des téléphonistes de Bell et des infirmiers et infirmières en 1999. Du côté canadien, on constate les gains suivants : la première

loi sur le salaire minimum en 1919, la loi sur l'assurance-chômage en 1940 et la loi accordant le droit à une semaine de vacances annuelles payées en 1946.

Plus près de nous !

Plus récemment, des actions unitaires telles la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, la mise en place d'un Collectif pour l'élimination de la pauvreté, la formation du Réseau de vigilance dès l'automne 2003 et dernièrement, la coalition SOS Parc Orford ont relancé la mobilisation générale. La situation demeure préoccupante par le maintien au pouvoir de gouvernements néolibéraux et par l'expansion de la mondialisation des marchés qui s'étend maintenant jusqu'à la Chine qui possède un immense bassin de main-d'œuvre bon marché.

Source : Solidarité Populaire Estrie

Toujours debout pour revendiquer notre droit fondamental à de véritables négociations.

Pour lutter contre les gouvernements qui dépouillent petit à petit les travailleuses et les travailleurs de leurs droits en les assommant avec des lois matraques.

Pour obtenir le retrait de la loi 142.

Toujours debout pour dénoncer l'immobilisme et le manque de volonté des gouvernements et revendiquer l'adoption de véritables mesures visant à consolider, protéger et créer des emplois de qualité.

Pour revendiquer de véritables mesures visant à soutenir les travailleuses et les travailleurs de plus en plus nombreux à être victimes des conséquences néfastes des délocalisations, des fermetures d'entreprises et de la précarisation des emplois.

Toujours debout pour sauvegarder, à tout prix, l'accessibilité et la qualité des services publics plus que jamais menacées par le sous-financement et la privatisation.

Pour lutter contre les partenariats public-privé (PPP) dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, du transport en commun, des municipalités, des richesses naturelles et des régimes de retraite.

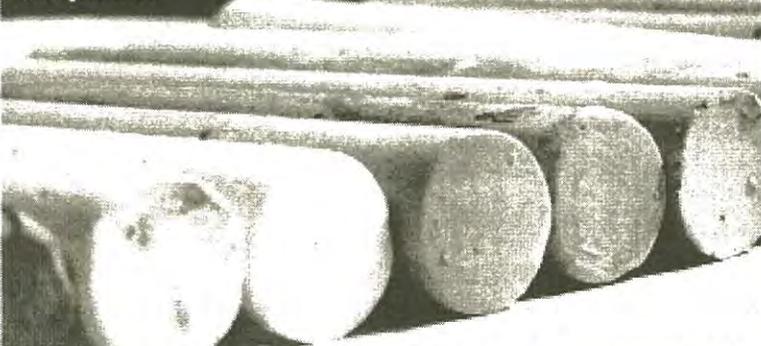
Toujours debout pour élaborer un modèle de société conçu pour l'ensemble de la population.

Un modèle qui favorise la lutte à la pauvreté et l'arrêt de l'accroissement des écarts entre les riches et les pauvres, ici et ailleurs.

Un modèle de répartition des richesses qui va au-delà des ambitions des corporations multinationales et de leur recherche des profits.

Toujours debout pour forcer le gouvernement à bonifier le programme d'assurance-emploi afin de permettre aux sans-emploi d'obtenir leur dû. Pour revendiquer une réelle hausse du salaire minimum pour assurer une qualité de vie aux travailleuses et aux travailleurs maintenus dans la pauvreté.

Plus que jamais engagé-e-s dans la défense de l'école publique pour une éducation supérieure de qualité



SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU DÉP. DE SHERBROOKE - OSN

Problèmes au travail ?



1009, rue Galt Ouest
Sherbrooke (QC) J1H 1Z9

Centrale des syndicats démocratiques

Contactez-nous en toute confidentialité

Service de la syndicalisation
569-9377

Le 1er mai 2006

Fête des travailleuses et des travailleurs



Le Syndicat
des employées et employés de soutien
de l'Université de Sherbrooke



vous souhaite une excellente journée

Groupe
technique



Groupe
métiers et
services



Groupe
bureau



Les employées et employés de soutien sont fiers de contribuer et de participer, par la qualité de leur travail, à la renommée et à l'essor de l'Université de Sherbrooke.

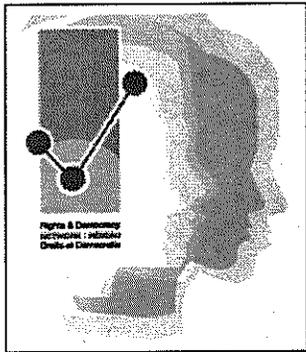
32 ans

*Le soutien
toujours
bien présent !*

Sur la piste des réfugiés : une expérience unique

PAR ÉRIC DESLAURIERS-JOANNETTE

Depuis le mois d'avril 2005, un groupe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke de la Faculté de lettres et de sciences humaines, soutenu par le réseau Droits et Démocratie, travaille à un projet de sensibilisation et de réflexion à la problématique internationale des réfugiés et des personnes déplacées.



Ce projet, déjà initié l'an dernier par la Délégation Droits et Démocratie de l'Université Laval, s'intitule *Sur la piste des réfugiés* et se déroulera les 1, 2 et 3 mai prochains. Le projet s'articule autour de quatre axes : conférences, forum d'information, présentation d'une lecture théâtrale et finalement, expérience de 40 heures de la vie sur un camp de réfugiés.

L'objectif de cet événement est de sensibiliser les communautés universitaire et sherbrookoise aux conditions de vie des personnes vivant dans des camps de réfugiés ainsi qu'aux violations des droits humains qu'elles subissent. Le projet vise également à sensibiliser et informer les participants du rôle des différentes organisations non gouvernementales et du gouvernement canadien face à la problématique des réfugiés.

Quatre volets

L'expérience de 40 heures de la vie sur un camp de réfugiés simulé se veut le cœur névralgique de ce projet de sensibilisation où une soixantaine de participants vivront une expérience marquante, soit celle de vivre la réalité quotidienne d'un réfugié. Ainsi, ils traverseront les périples de l'exil et comprendront la vie précaire qui règne au sein des camps. Les participants auront également l'occasion de se familiariser avec l'action des travailleurs humanitaires.

Des kiosques et des conférences feront également partie de l'événement où les gens auront l'opportunité de rencontrer des intervenants qui travaillent dans ces camps. Des partenaires régionaux, nationaux et internationaux tels que le Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Oxfam-Québec, la Croix-Rouge, le Service d'aide aux Néo-canadiens et Clowns sans frontières, seront sur place pour répondre aux questions.

Le forum d'information offrira l'occasion de prendre conscience des aspects juridiques, politiques, culturels, sociaux et économiques qui témoignent de la réalité des réfugiés. Des élèves de niveau secondaire de la région seront mis à contribution à travers l'élaboration de kiosques d'information. Un rallye sera également au nombre de leurs activités.

Finalement, une lecture théâtrale donnera la chance aux spectateurs de pouvoir assister à une création unique du Théâtre des petites lanternes inspirée de témoignages recueillis sur des camps de réfugiés.

L'invitation est lancée à tous et à toutes. Vous trouverez plus d'information sur le site Internet www.pisterefugies-2006.ca.

Source : L'équipe d'organisation *Sur la piste des réfugiés 2006*

MASSE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980 (819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Avancer en arrière

Le nouveau PAAS

PAR ALEXANDRE LAVALLÉE • ILLUSION-EMPLOI

Le programme EXTRA qui avait été mis de côté il y a quelques années en raison de sa non-efficacité, va faire un retour en avril 2006. Son nouveau nom sera le Programme d'aide à l'accompagnement social (PAAS).

Le but principal du PAAS est de « remettre en mouvement » des personnes *survivant* de la sécurité du revenu et qui ne sont pas encore prêtes à intégrer le marché du travail à court terme et à développer leur « employabilité » afin qu'elles puissent se trouver un emploi plus tard.

Vous avez dit PAAS ?

Le PAAS consiste à établir un contrat entre une personne *survivant* de l'aide sociale, un organisme communautaire et la sécurité du revenu. L'organisme devra soutenir et encadrer la personne dans l'exercice de ses fonctions déterminées dans le contrat. Ce dernier sera d'une durée de 12 mois.

Le PAAS possède quelques avantages par rapport au défunt programme EXTRA, dont celui de rembourser les frais de transport et de gardiennage des enfants ainsi que le renoncement aux pénalités en cas d'échec ou d'abandon du projet. Par contre, il n'est pas spécifié si les frais de taxi vont être remboursés pour les personnes vivant dans des villes ou des villages où il n'y a pas de transport en commun. Ces dernières seront probablement couvertes par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) mais personne au bureau régional du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale n'a pu nous le confirmer. Cependant, il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs d'inclusion et d'égalité de traitement qu'Illusion-Emploi recherche depuis sa création en 1995. Rappelons

que l'organisme est né d'un groupe de personnes travaillant sur les programmes EXTRA.

Par le passé, ces programmes ont créé beaucoup d'illusions (d'où notre nom). Les gens croyaient trouver un emploi permanent après leur expérience ; ce qui n'a pas été le cas dans la très grande majorité des cas

Ses caractéristiques

Il s'agit de faux emplois sous-payés, déguisés en presque bénévolat : 30 \$ pour 20 heures



Archives : *Entrée Libre*, Vol. 2 n° 2
septembre 1987

par semaine, soit 1,50 \$ de l'heure, comparé au salaire minimum actuel de 7,60 \$. Comme il ne s'agit pas d'emplois, ils ne seront pas régis par les normes minimales du travail et les personnes n'auront pas accès au chômage à la fin du contrat. Pour développer efficacement l'employabilité d'une personne, il faut lui faire exé-

cuter toutes les tâches, pas seulement une partie. Le secrétariat n'est pas juste coller des timbres, faire une revue de presse ou répondre au téléphone. Devenir cuisinier, c'est faire plus qu'éplucher des carottes ou des patates et faire la vaisselle.

Avec le programme PAAS, ce sont uniquement des organismes à but non lucratif qui auront accès à ce programme d'employabilité. Le gouvernement va leur remettre 100 \$ par mois pour faciliter l'encadrement. Comme les organismes souffrent d'un manque de financement chronique et de personnel, cela pourrait être une belle opportunité de combler ce double manque. Mais à quel prix pour les personnes qui doivent faire le travail d'un employé avec un salaire minime, aucune ou peu de protection sociale et aucun espoir d'être engagé dans l'organisme par la suite ?

Le 130 \$ de surplus par mois, même s'il est très faible pour l'énergie investie, aide beaucoup pour les fins de mois. Malgré cela, ces personnes gagneront moins qu'une personne sur l'aide sociale considérée inapte au travail. Ce programme ramène le préjugé du bon et du mauvais travailleur : la personne sur l'aide sociale est responsable de sa situation et pour améliorer son sort, l'État peut lui donner des miettes en la forçant à travailler.

Des emplois de piètre qualité

Une étude de marchés mondiaux CIBC nous apprend que l'indice de la qualité des emplois poursuit sa dégringolade amorcée en 2000.

Il y a eu une augmentation du nombre d'emplois à temps partiel, augmentation des travailleurs autonomes et recul de la rémunération.

En ce qui concerne la création d'emplois, on la retrouve principalement dans le secteur des services et de la vente au détail où les emplois sont précaires et à bas salaire.

Source : *Illusion-Emploi*, hiver 2006, vol. 7, n° 1

ILLUSION-EMPLOI



Groupe de défense et de promotion
des droits des travailleuses et des
travailleurs non-syndiqués

Bonne fête à tous et à toutes !

187, rue Laurier, local 216, Sherbrooke (QC) J1H 4Z4
Tél. : (819) 569-9993 Courriel : illusion@aide-internet.org

Marché de solidarité régionale

PAR ANDRÉ NAULT • Les amiEs de la Terre de l'Estrie

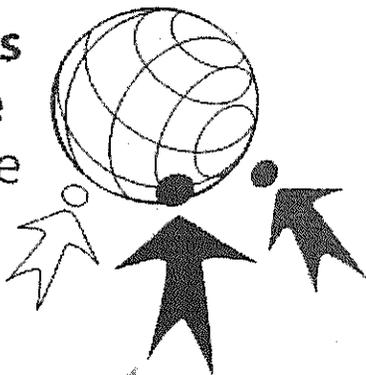
Le Marché de Solidarité Régionale est un groupe d'achats de produits locaux, nés dans le respect de la terre et de l'environnement, où les producteurs de la région nous fournissent leurs produits d'une fraîcheur et d'une qualité hors du commun. Pour le groupe d'achats, nous offrons aux participants et participantes un lien privilégié avec les producteurs. Ces liens de solidarité entre producteurs/consommateurs enrichiront nos relations humaines. En plus de participer activement au développement local, nous diminuerons ainsi l'impact de notre consommation sur l'environnement.

Ce groupe d'achats permet de favoriser l'agriculture de proximité et ainsi diminuer le transport de nos aliments à des centres de distribution situés souvent à des centaines de kilomètres de chez-soi ; d'amener les agriculteurs à produire une alimentation saine pour un marché plus local afin de subvenir à nos besoins en priorité et ainsi augmenter notre autonomie ; d'encourager le contact entre le producteur et le consommateur ; de combattre les OGM dans notre alimentation ; de participer à une certaine solidarité internationale ; de permettre de nous nourrir avec des aliments plus frais et de meilleure qualité, tout en étant équitable pour le producteur ; d'inciter la création de liens sociaux, économiques et environnementaux nécessaires à toute communauté. L'augmentation du prix de l'essence nous oblige à

réagir autrement que par le transport excessif de nos aliments et le Marché de Solidarité Régionale est un début.

Si profits il y a, ils seront réinvestis en Estrie afin de protéger notre environnement si fragile. Ces interventions pourront prendre forme de

Les AmiEs de la Terre de l'Estrie



Respect de la terre nourricière

Les produits recherchés ne seront pas nécessairement certifiés biologiques mais seront produits dans l'esprit du respect de la terre favorisant ainsi son équilibre et chaque producteur est conscient que son rôle n'est pas de produire un aliment mais de nourrir une terre.

plusieurs façons : sensibilisation par différentes productions éducatives, dénonciation et identification des pollueurs, recherche sur des facilités permettant une meilleure production en équilibre avec la nature, aide au démarrage d'une production pointue nécessaire à l'équilibre alimentaire

et d'autres actions ponctuelles. L'argent sera réinvesti dans le milieu et non pas à la fortification des structures. Le bénévolat sera privilégié, sachant bien que des personnes de l'organisation seront rémunérées.

Rassemblement de consommateurs et producteurs

Nous parviendrons à faire ce rassemblement de consommateurs et producteurs via le site Internet des AmiEs de la Terre de l'Estrie www.atestrie.com Vous pourrez alors commander les produits voulus en visitant les fournisseurs via le site. Vous pourrez passer prendre votre commande au point de chute, et ce, aux deux semaines. Afin de diminuer les

frais et les erreurs, chaque transaction sera faite par INTERAC. De cette façon, les gens en place n'auront pas le stress du vol et le tout facilitera la comptabilité. À chaque journée de livraison, nous aurons un producteur qui fera goûter ses produits ; un échange sera donc possible.

Voici un aperçu des produits qui seront disponibles : produits laitiers, de l'érable, pains biologiques, café, beurre de karité, produits de chèvre, légumes biologiques, fruits en saison, fromage au lait cru, du prêt à manger biologique, agneaux, œufs, poulets, boeuf, veau, porc, jambon, savons et produits de nettoyage écologiques. www.atestrie.com ou 562-4413 pour informations.

Monsieur Charest, à quoi sert de protéger les territoires agricoles du Québec... si nos campagnes se vident, faute de relève, de services, de vision et si l'industrie globalisée a le dernier mot sur ce que nous mangeons ?

Pour chercher des solutions à la crise agricole, repenser les objectifs de notre agriculture et doter le Québec de politiques durables en matière de développement rural, d'alimentation et de gestion des territoires.



« nous demandons au Gouvernement du Québec de convoquer les États généraux de l'agriculture, de l'alimentation et du territoire du Québec réunissant les représentants des agriculteurs, des intervenants du monde agro-alimentaire et de la société civile dans une vaste assemblée démocratique et citoyenne. »

Rémunération des agriculteurs, établissement des jeunes, gestion de l'offre et plans conjoints, monopole syndical, poids grandissant des intégrateurs, destruction des boisés au profit de l'épandage des lisiers, pollution des nappes et des rivières, virage bio, conciliation entre « droit de produire » et droits des citoyens des campagnes, protection de la bio-diversité, OGM, biotechnologies et droits des consommateurs, autant d'enjeux fondamentaux qui détermineront l'avenir du Québec rural et qui appellent à une discussion ouverte, généreuse, adulte.

L'objectif ultime est de permettre aux organisations agricoles et aux organisations citoyennes de dégager une vision commune du développement agricole qui se traduira par l'adoption d'une politique d'agriculture durable pour le Québec.

Source : États généraux de l'agriculture, de l'alimentation et du territoire du Québec www.etatsgeneraux.qc.ca



CONCERTATION FEMMES • ESTRIE

187, rue Laurier, bur. 301
Sherbrooke QC
J1H 4Z4
Téléphone : (819) 563-1987
Télécopieur : (819) 563-0204
Courriel : concertationestrie@yahoo.fr

Bonne fête aux travailleuses debout et toujours engagées pour l'égalité !

1er mai 06



CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
NATIONAUX
CSN DE L'ESTRIE

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

TOUJOURS DEBOUT

**Rendez-vous à Montréal pour une manifestation nationale intersyndicale le 29 avril 06—
Rassemblement à midi angle Viau et Pierre de Coubertin (près du Stade Olympique)**

Le 1^{er} mai 2006, il y aura un 5 à 7 au Granada (rue Wellington Nord) à Sherbrooke. Le groupe musical «Break syndical» y sera.

Venez encourager les syndicats de la région en conflit !

VOUS ET VOS DROITS

Votre employeur vous licencie après plusieurs années de service. Doit-il vous verser une indemnité à titre de délai de congé raisonnable ? Si oui, comment déterminer le montant auquel vous avez droit ?

Les faits :

Un salarié est licencié le 3 janvier 1996 après avoir travaillé 17 ans pour son employeur à titre de représentant aux ventes. Ainsi, l'employeur a dû, en raison de pertes importantes, abolir 16 postes de représentants au Québec. Ce dernier lui offre une indemnité à titre de délai de congé de 17 semaines. L'homme, jugeant ce montant déraisonnable et insuffisant, réclame un délai de congé de deux ans, soit plus d'un mois en indemnité par année de service. Pour appuyer sa réclamation, il base son argumentation sur son âge (50 ans), le nombre d'années de service et la difficulté à se trouver un autre emploi comparable. De son côté, l'employeur indique que les 17 semaines offertes sont tout à fait raisonnables et que c'est l'indemnité versée à tous ses représentants des ventes licenciés.

Le litige :

Est-ce que les 17 semaines d'indemnités à titre de délai de congé peuvent être jugées raisonnables dans les circonstances ?

La décision :

L'action est accueillie en partie.

Les motifs :

Tout d'abord, la Loi sur les normes du travail prévoit qu'un avis minimal de huit semaines doit être donné à un employé qui justifie dix ans ou plus de service continu, et que, s'il n'y pas d'avis, une indemnité équivalente à ce nombre de semaines doit être versée au salarié. Le Code civil du Québec offre aussi une protection en indiquant que chaque partie à un contrat de travail doit donner un délai de congé à l'autre si elle veut y mettre fin. Il est aussi affirmé que ce délai doit être raisonnable et qu'il doit tenir compte, entre autres, de la nature de l'emploi, des circonstances particulières dans lesquelles il s'exerce et de la durée de la prestation de travail.

De plus, la jurisprudence ajoute à ces critères. Elle reconnaît que pour déterminer le montant de l'indemnité, il faut aussi tenir compte de la nature et de l'importance des fonctions du salarié, du fait qu'il y a eu abandon d'un autre emploi pour acquérir celui-ci, de l'âge du salarié, de son expérience, de la facilité ou difficulté à se trouver un autre emploi ainsi que de l'existence d'un motif sérieux de congédiement. Dans son jugement, le juge Jacques tente de déterminer l'indemnité du délai de congé qui serait raisonnable dans les circonstances. Il base son argumentation sur différents critères.

Premièrement, en raison des pertes importantes subies par l'entreprise, cette dernière était en droit de mettre fin à l'emploi de son employé mais devait lui verser une indemnité de délai de congé raisonnable. Deuxièmement, l'employé a donné 17 ans de ses années productives et il se retrouve sans emploi à 50 ans alors qu'il y avait une réorganisation dans son secteur d'expertise et qu'il était très difficile de se retrouver un autre emploi comparable. Troisièmement, la preuve révèle, qu'effectivement, l'individu a eu de la difficulté à se trouver un emploi malgré ses efforts. Finalement, il a été établi qu'il n'était pas un employé cadre ou de haut niveau mais qu'il exerçait tout de même des responsabilités de niveau intermédiaire au sein de l'entreprise. À la lumière de ces informations, le juge en vient à la conclusion que l'indemnité minimale prévue dans la Loi sur les normes du travail ainsi que l'offre de l'employeur ne sont pas suffisantes. Il estime que le salarié aurait dû recevoir un préavis équivalent à deux semaines de salaire par année de service.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 563-6122

La pauvreté avant le terrorisme

Un méga-sondage réalisé auprès de 53 749 personnes, dans 68 pays, par Gallup International Association (GIA), un regroupement international de firmes de sondages a révélé que les citoyens de la terre veulent qu'on s'attaque à la pauvreté et aux écarts entre riches et pauvres avant le terrorisme.

Les grands problèmes de l'heure

| Monde | % |
|---|------|
| Pauvreté : écarts entre riches et pauvres | 26 % |
| Terrorisme | 12 % |
| Chômage | 9 % |
| Guerres et conflits | 8 % |
| Problèmes économiques | 7 % |
| Problèmes environnementaux | 6 % |

Source : *Le Devoir*, lundi 27 mars 2006

BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE

AIDE JURIDIQUE



Une équipe à votre service depuis 30 ans

SECTION CIVILE ET ADMINISTRATIVE

Me Marie-Claude Boucher

Me André Collard

Me Josée Gosselin

SECTION MATRIMONIALE

Me Martine Beaucage

Me Marjolaine Gaudet

Me Nadia Plante

Me Line Samoïsette

Me Michel Tétreault

225, rue King Ouest

Bureau 234

Sherbrooke

J1H 1P8

563-6122

SECTION JEUNESSE

Me Lise Gagnon

Me Hélène Houle

Me Mario J. Proulx

SECTION CRIMINELLE ET PÉNALE

Me Jean Couture

Me Claire Desgens

Me Philippe Gilbert

95, rue Camirand

Bureau 260

Sherbrooke

J1H 1P8

SERVICE 24 HEURES

563-4721

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 562-9547

solidari@aide-internet.org

*Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse*

Sondage éclair

La guerre, no sir

Des centaines de soldats canadiens se battent présentement contre les talibans en Afghanistan. Êtes-vous favorable ou défavorable à la poursuite de cette mission ?

| | |
|-------------------------|------|
| Très/Plutôt favorable | 23 % |
| Plutôt/Très défavorable | 72 % |
| NSP/Refus | 5 % |

Le Canada a refusé de participer à la coalition réunie par les États-Unis qui a fait tomber le régime de Saddam Hussein, en Irak, en 2003. Étiez-vous d'accord ou en désaccord avec la décision du Canada ?

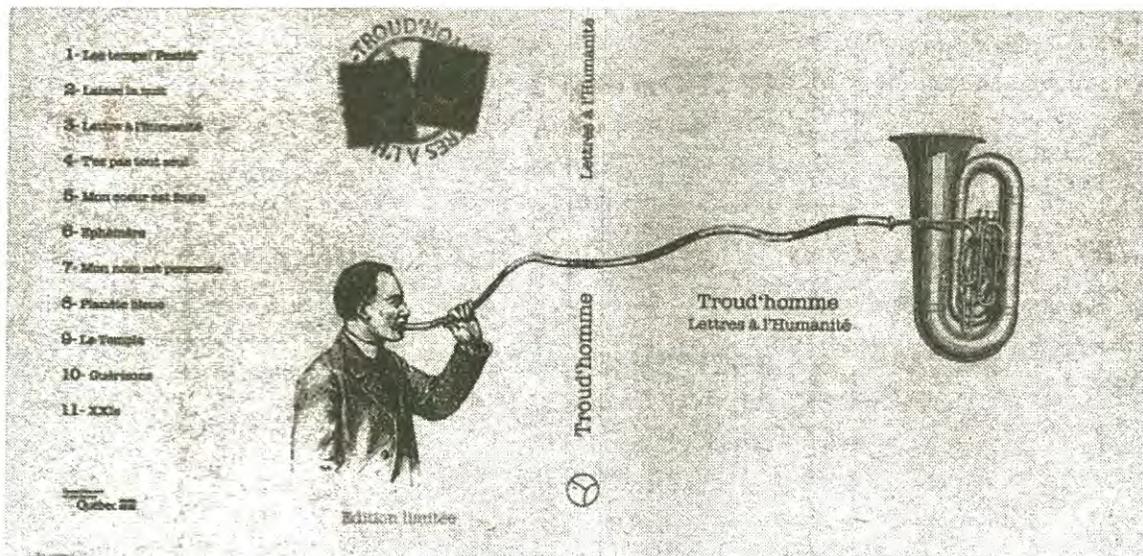
| | |
|--------------|------|
| D'accord | 78 % |
| En désaccord | 15 % |
| NSP/Refus | 7 % |

Source : *L'Actualité*, 1^{er} avril 2006

Humain, trop humain ?

PAR YANICK BILODEAU

J'avais assisté, il y a quelques années, à une prestation de ce groupe local au défunt Presse Boutique-Café. Et voilà qu'il nous offre son premier album. La première écoute a ravivé ma mémoire auditive et je me suis souvenu, entre autres, de la pièce titre, avec son accompagnement à la mandoline mais aussi de *Les temps pestifs* et de *Tes pas tout seul*, message direct envoyé à feu Dédé Fortin, dans le style musical et la langue propre aux Co-locs.



À chaque coin de rue meurt son artisan / Sous la pilule du géant

Pochette du CD

Avec ses *Lettres à l'Humanité*, Troud'homme nous entraîne dans un rock rythmé, en parfaite alchimie avec les textes écrits et chantés par Pierre Marcoux. Le titre de l'album nous annonce déjà les préoccupations sociales du groupe, comme sur *Le Temple*, qui traite des grandes surfaces commerciales sans âme (*À chaque coin de rue meurt son artisan / Sous la pilule du géant*). Un autre titre, *Planète bleue*, aborde l'état désolant de notre monde terrestre, vu sous un angle extra-terrestre. Quand à *Mon nom est personne*, elle traite de sentiment d'aliénation, de solitude et d'isolement, dans une finale de rock expérimental qui rappelle le groupe anglais *Radiohead*.

La retranscription des textes des chansons est offerte sur une demi-douzaine de petits cartons joliment illustrés, ce qui les met

d'autant plus en valeur. C'est aussi pratique pour l'auditeur qui ne veut pas perdre quelques mots ici et là dans la frénésie des guitares électriques...

Bons textes bonne musique

Pour la réalisation de ce disque, le groupe bénéficie pleinement d'une prise de son rien de moins qu'excellente, ce qui bien sûr, est tout à leur avantage. Troud'homme a fait appel à une chanteuse (Marie-Claude Élias) pour les *back-vocals* et à des chœurs d'enfants qui reprennent les refrains de certaines pièces. Belle idée. On peut aussi entendre la douce voix d'Élias en solo sur *Éphémère*, toute simple avec son parfum printanier, pièce apaisante qui agit comme une pause-café dans une journée de bureau assommante. C'est une sorte d'entracte, une chanson

fort différente du climat d'ensemble de l'album.

Lettres à l'Humanité offre des textes forts sur une musique d'agréable écoute, même si le rythme du disque s'essoufle un peu en fin de parcours, avec des compositions plus faibles (*Guérison* et *XXIe* par exemple). Notons aussi qu'on peut être agacé par quelques clichés un peu réducteurs, et je cite : *L'Amérique est la sangsue, la sangsue de la Terre*, sur *XXIe* ; ou lorsque le chanteur nous affirme que *Ya pas de bêtise humaine parce que les bêtes sont plus censées, plus vraies et plus sereines / Ya que dans les enfants qu'on peut se réfugier*, sur *Les beautés du monde*... Petits bémols qui bien sûr n'empêchent pas de souligner la qualité générale de ce premier effort d'un groupe d'ici qui mérite plusieurs écoutes attentives.

Roman : Le ballet de la victoire

Une ardente patience est l'œuvre la plus connue de l'auteur chilien Antonio Skámeta. C'est le roman qui avait donné au grand écran l'immense succès, *Il Postino*, avec Philippe Noiret. Ses deux derniers romans avaient également été des succès critiques et populaires : *La noce du poète* (2001, prix Médicis étranger) et *La fille et le trombone* (2004).



L'auteur, né en 1940 à Antofagasta au Chili, est contraint, à la suite du coup d'État de Pinochet en 1973, de s'exiler en Allemagne pour 16 ans, où il est aujourd'hui de retour à titre d'ambassadeur. Diplômé de philosophie et de littérature, il aura été tour à tour scénariste, professeur, cinéaste, animateur d'émissions littéraires.

Pendant ses années d'exil, Skámeta est professeur à l'Institut de cinéma de Berlin-Ouest, et c'est à ce moment qu'il rédige *Une ardente patience*, où le romancier imagine, quelque part sur une petite île d'Italie, la rencontre entre un poète qui ressemble dangereusement à Pablo Neruda et un modeste facteur à bicyclette.

Avec *Le ballet de la victoire*, Antonio Skámeta récidive. Véritable critique sociale, le livre rend hommage aux poètes Jorge Manrique et Nicanor Parra, dont les vers consolent l'héroïne Victoria du meurtre de son père, égorgé par les militaires avant la fin de la dictature.

Le ballet de la victoire est une histoire d'amour et d'amitié,

vécue à trois, entre deux anciens taulards et une jeune lycéenne. Une chronique sur la jeunesse et le Chili des années 1990, et le Chili d'après la dictature, alors que Santiago se transforme.

Les deux ex-détenus, libérés grâce au décret d'une amnistie pour les prisonniers de droit commun, sont Angel et don Nico. Angel, le voleur de chevaux, Nico, le gentleman cambrioleur. Avec Victoria, qui rêve de devenir ballerine, ils formeront un trio d'enfer inséparable. C'est le trio de l'espoir. Une romance qui prend parfois les allures d'un *road movie*, où chacun cherche désespérément à demeurer fidèle à ses idéaux et à ses rêves, ses amitiés, ses serments et ses principes.

Le ballet de la victoire a valu à Skámeta le très prestigieux et convoité prix Palmeta.

SKÁMETA, Antonio. *Le ballet de la victoire*, traduit de l'espagnol (Chili) par Alice Seelow, Paris, Grasset, 2005, 384 p.

Source : Le journal *Alternatives*, Vol. 12, N° 7, avril 2006, F.-I.L.

les productions SACAPUS

Spectacles à venir au Bar le Magog
244, rue Dufferin
à Sherbrooke

Olivier Brousseau & les Chaïkebo
Vendredi 12 mai 2006 à 21 h 30
Philibert Bélanger
Samedi 10 juin 2006 à 21 h 30

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

SALUT L'ARTISTE !

Les 15 à 25 ans, résidant ou étudiant sur le territoire du grand Sherbrooke, sont invités à poser leur candidature à la 7^e édition d'Art-Circuit qui, pour l'occasion, ouvre les portes de la Galerie Horace, du Petit Théâtre de Sherbrooke et du Théâtre Granada. Le jury de cette édition attend les mises en candidature de peintres, musiciens, danseurs, sculpteurs, improvisateurs, photographes, humoristes, chanteurs ou comédiens. La marche à suivre est simple : se procurer un formulaire d'inscription, le remplir et l'expédier aux bureaux de Summum communications, accompagné d'un démo ou de photographies des œuvres avant le 12 mai. Les formulaires sont disponibles à la bibliothèque municipale Éva-Sénécal, dans plusieurs institutions d'enseignement et chez Summum (86, rue Wellington Nord, bureau 2). Un jury composé de professionnels du domaine artistique dévoilera la sélection avant la fin du mois de juin 2006.

Source : *Rumeurs* / Vol. 5, numéro 15 avril 2006